

Berthoud, le 10 février 2010

## **Communiqué de presse**

### **Election au Grand Conseil : votez en faveur de l'autonomie et de l'égalité des personnes handicapées !**

**En vue de l'élection au Grand Conseil, la Conférence cantonale bernoise des handicapés (cch) recommande 24 candidats, qui sont directement touchés par le handicap ou qui travaillent - à titre professionnel ou bénévole - en faveur des droits des personnes handicapées. Ils connaissent les obstacles qui s'opposent à l'égalité des personnes en situation de handicap au quotidien et s'engageront afin qu'elles puissent organiser elles-mêmes leur vie et soient traitées sur un pied d'égalité avec les personnes non handicapées.**

Association faitière d'une quarantaine d'organisations liées au handicap dans le canton de Berne, la cch soutient en premier lieu l'élection de personnes en situation de handicap et de leurs proches au Grand Conseil. Sur le plan politique, des décisions fondamentales seront prises lors de la prochaine législature. La nouvelle péréquation financière (RPT) délègue en effet aux cantons des tâches fédérales telles que l'enseignement spécialisé et les institutions sociales. Il faut que les personnes concernées aient voix au chapitre pour en déterminer la mise en oeuvre.

La cch recommande également les candidats qui travaillent dans une organisation pour personnes handicapées ou y assument une fonction à titre bénévole. En outre, les parlementaires qui ont défendu les intérêts des personnes handicapées lors de la présente législature, en cherchant par exemple une solution pour financer le transport handicap, méritent également d'être réélus.

La liste des recommandations se trouve en annexe.

Pour de plus amples informations :

Yvonne Brüttsch, directrice, Conférence cantonale bernoise des handicapés (cch), T. 034 423 06 31  
Oberburgstrasse 21, 3400 Berthoud, geschaeftsleitung@kbk.ch, www.kbk.ch T. 034 423 06 31, CCP  
30-441559-4

Burgdorf, 10. Februar 2010